



LA FEUILLE DE CHOU #1

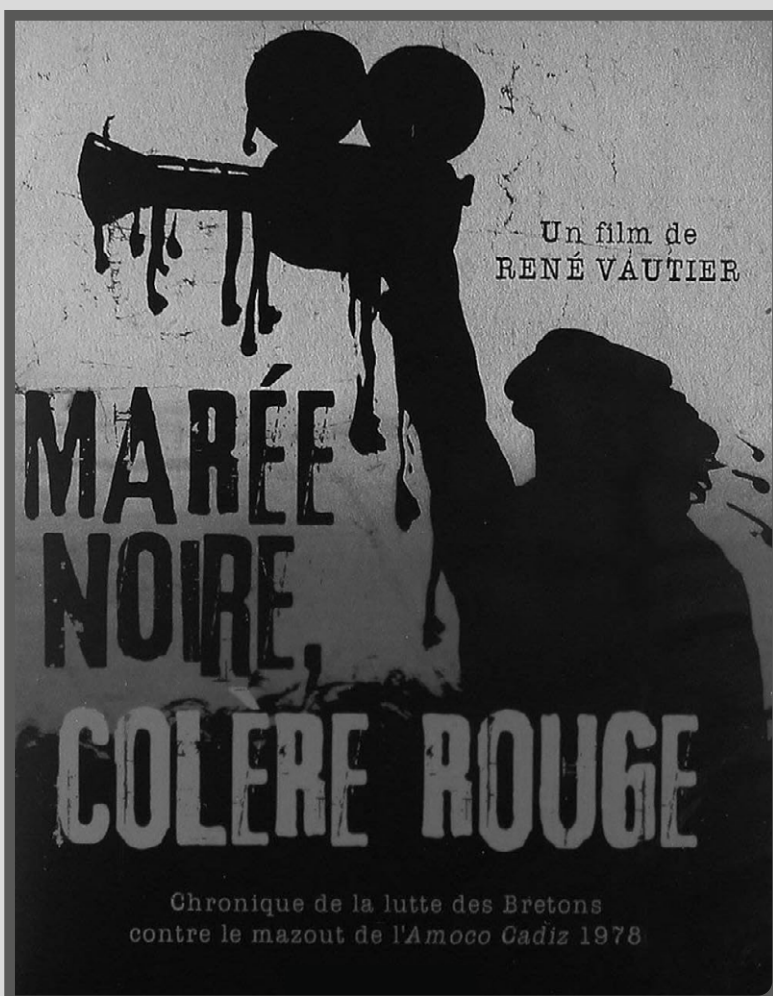
CONTRE-ENQUÊTE DE PROXIMITÉ

Le 16 mars 1978, le supertanker dit Amoco Cadiz - du nom de la compagnie étasunienne de pétrole qui l'a affrété et de la ville espagnole où il a été construit -, battant pavillon libérien, s'éventre sur les récifs du Finistère et libère plus de 200 000 tonnes de pétrole brut. Les Breton-nes se réveillent le lendemain avec une puissante odeur de mazout émanant de la côte. La pollution, en mer comme sur le rivage, est totale. Les habitant-es sont dépassé-es par l'ampleur de la situation. L'économie de la région, se basant essentiellement sur la pêche et le tourisme, se retrouve bouleversée. L'État déclenche un plan d'urgence, mais les moyens mis en place apparaissent vite dérisoires face aux besoins locaux. Pourtant, si on écoute la télévision, la radio, les journaux, le même message est dicté par le gouvernement français : pas d'inquiétude, tout est sous contrôle.

Avec *Marée noire, colère rouge* (1978), René Vautier décide de partir au front de cette guerre d'image et dirige sa caméra vers les concerné-es. Le cinéaste filme l'horreur visqueuse qu'un système économique mondialisé et à peine régulé déverse sur une population excentrée et tout un écosystème laissé à l'abandon. Il met en lumière les véritables héros de la situation : celles et ceux qui, même dans le désespoir, se salissent les mains et s'intoxiquent pour tenter de sauver ce qui reste de leur environnement. Une contre-enquête de proximité, nécessaire pour rendre justice aux victimes et attaquer les discours infantilisants des représentants de l'État. Loin d'être une froide exposition de la situation, le documentaire bouillonne de la rage des habitant-es et pointe du doigt une responsabilité centrale, quoique diffuse : « la logique du plus grand profit ». La voix off tourne en ridicule les opérations de communication qui se servent du désastre à des fins politiques ou mercantiles. Vautier profère une véritable diatribe anticapitaliste et pointe l'incapacité de l'Etat à protéger et à réparer. Une démonstration de la manière dont une œuvre de cinéma peut, en temps de crise, prendre le pas sur le bruit des mensonges de la communication.

• Augustin Nédélec

AU PROGRAMME



18H00

VISITE DU JARDIN

19H30

BUFFET PARTICIPATIF

20H30

PROJECTION

QUESTIONS PLANTÉES LÀ ➤

UN CINÉMA D'INTERVENTION SOCIALE

Moïra CHAPPEDELAINE-VAUTIER, distributrice et restauratrice des films de René Vautier



Au sein de Ciaofilm, Moïra Chappedelaine-Vautier distribue les films de René Vautier et supervise leur restauration. Elle présente *Marée noire, colère rouge* et précise la valeur singulière de ce film.

Comment situer *Marée noire, colère rouge* dans l'œuvre de René Vautier ?

Marée noire, colère rouge (1978) s'inscrit dans la

continuité du cinéma d'intervention sociale que Vautier développe depuis *Afrique 50* (1950) : donner la parole à celles et ceux à qui le pouvoir la refuse, pour rendre compte d'une réalité et tenter d'influer sur elle. Le film reflète la colère du peuple breton, les pieds dans le mazout après le naufrage de l'Amoco Cadiz, et dénonce les logiques de profit derrière ce drame, ainsi que les mensonges du gouvernement relayés par les médias. Vautier tourne ce film dans son Finistère natal, dans le cadre de l'UPCB (Unité de production cinématographique Bretagne), coopérative fondée en 1970 pour « filmer au pays », avec sa méthode habituelle : caméra au plus près des habitants, montage mêlant témoignages et analyse politique. Mais le film marque aussi la fin de l'UPCB, qui met la clé sous la porte juste après : aucun soutien du CNC, pas de diffusion télé. En dix ans, la structure a produit dix films sélectionnés en festivals internationaux, mais jamais diffusés à la télévision française.

Comment le film a-t-il été diffusé et reçu à sa sortie ?

Produit hors des circuits commerciaux, le film a circulé selon le mode de diffusion propre au cinéma de Vautier : projections militantes, ciné-clubs, tournées régionales suivies de

débats, dans l'esprit des « cinés-pops » initiés en Algérie. Présenté dès 1979 au festival de Douarnenez, il obtient la même année le prix du meilleur documentaire au Festival international du film de Rotterdam. En Bretagne, sa réception est portée par la charge émotionnelle du sujet : la marée noire a provoqué une intense mobilisation populaire, et le film en a été le relais et la mémoire, participant à la mobilisation contre le projet de centrale nucléaire de Plogoff. Il n'a en revanche jamais été diffusé à la télévision - notamment à cause des slogans scandés dans les manifestations, « TV, radio, information bidon » -, alors qu'il s'agit d'un des rares documentaires sur ce drame écologique sans précédent.

Son film a-t-il aidé les juges à identifier les personnes responsables de ce drame ?

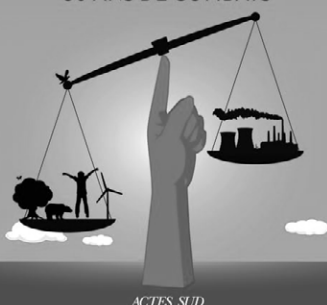
Le film documente et conserve la trace du déroulé des événements, de la chaîne des responsabilités dans le naufrage, et des mensonges qui ont accompagné le traitement médiatique de la catastrophe. En donnant à entendre des voix diverses (pêcheurs, scientifiques, universitaires...), il a sans aucun doute pesé dans la prise de conscience des élus locaux qu'il fallait identifier les responsables et demander réparation. En septembre 1978, les communes et départements bretons et l'État français intentent ce qui sera appelé « le procès du siècle » devant les tribunaux de Chicago, siège d'Amoco International. Ce procès s'étale sur quatorze ans : Amoco est jugé responsable en 1984, puis condamné en appel en janvier 1992 à payer environ 1,25 milliard de francs aux communes bretonnes et à l'État. Le film a certainement joué un petit rôle dans cette mobilisation, qui a par ailleurs contribué à faire progresser le principe du pollueur-payeur. Mais il reste surtout un document inestimable pour témoigner d'une catastrophe écologique directement liée aux dérives du capitalisme et à sa « logique du plus grand profit »...

ÉLARGIR LE CHAMP ➤

NOS BATAILLES POUR L'ENVIRONNEMENT

CORINNE LEPAGE ET CHRISTIAN HUGLO

50 PROCÈS
50 ANS DE COMBATS



Christian Huglo, Corinne Lepage : 55 ans de batailles juridiques pour l'environnement

Invité.es à discuter avec le public après la projection de *Marée noire, colère rouge*, Christian Huglo et Corinne Lepage ont été les avocat.es des plaignants dans l'affaire juridique de l'Amoco Cadiz qui a suivi la catastrophe de 1978. Le droit de l'environnement est alors peu développé en France : une loi de protection de la nature vient d'être publiée deux ans plus tôt, mais les amendes associées ne dépassent pas quelques dizaines de milliers de francs. Or avec la marée noire, 30 % de la faune aquatique et 5 % de la flore marines ont péri sur une surface de 1 300 km², plus de 10 000 oiseaux ont été mazoutés, et tout le littoral du Finistère est durablement pollué.

Comment faire payer les responsables ? Christian Huglo et Corinne Lepage portent l'affaire devant la justice étasunienne, pour pointer les manquements de l'American Oil Company (Amoco) à ses obligations commerciales. Avec succès : après une saga judiciaire de 14 ans, ils obtiennent devant un tribunal de Chicago près d'1,5 milliard de francs de dédommagement pour l'État français et pour les communes concernées. Une des premières affaires traitées par le cabinet Huglo-Lepage, qui interviendra également pour protéger le territoire national des déchets nucléaires, des autoroutes ou des glyphosates.

En savoir plus : Corinne Lepage et Christian Huglo, *Nos batailles pour l'environnement : 50 procès, 50 ans de combats* (Actes Sud, 2021).

ÉDITO CINÉ-JARDINS 2026

UNE UNIVERSITÉ POPULAIRE DE L'ÉCOLOGIE

L'été 2026 n'est pas encore fini qu'il est déjà, en Europe occidentale, celui de tous les records. Nombre de jours de canicule, nombre de morts humaines dues à la chaleur, nombre d'hectares de forêts partis en fumée, nombre de vies animales détruites, nombre d'habitant·es évacué·es, intensité de la sécheresse, faiblesse des rendements agricoles, faible niveau d'eau douce disponible... Tous les indicateurs pointent vers une normalisation, année après année, de ces phénomènes jadis extrêmes : alors que la vie végétale et animale s'effondre sous le poids de l'activité humaine et du changement climatique induit, la vie humaine commence elle aussi à se précariser, même dans nos pays matériellement riches.

Dans ce contexte, Ciné-Jardins entre dans sa 12^e édition. Ce festival de cinéma en plein air et d'écologie est ce que nous pouvons faire à notre échelle : une initiative dans les quartiers populaires du Nord-Est parisien, pour faire se rencontrer les gens et les plantes dans les visites de jardins, les gens et les gens dans les buffets partagés végétariens, les gens et les imaginaires devant les films, les gens et les cinéastes ou militant·es dans les débats qui suivent les projections. Ces rencontres ne prétendent pas résoudre la crise écologique. Elles veulent transmettre des connaissances, des récits et des expériences, afin que toutes repartent mieux équip·es pour répondre ensemble à la grande question de notre temps : comment l'humain peut-il continuer à s'épanouir sans être destructeur pour lui-même et pour le monde vivant ?

Transmettre des connaissances afin de mieux répondre ensemble à la question : comment l'humain peut-il s'épanouir sans être destructeur pour lui-même et pour le monde vivant ?

Chacun·e sa personnalité, chacun·e son approche : Ciné-Jardins 2026 ouvre une diversité de voies. Les fermes urbaines succèdent aux jardins publics ou familiaux, la cuisine végétarienne se déguste ouest-africaine ou antillaise, le documentaire militant de René Vautier côtoie la comédie de Toledano et Nakache ou l'animation d'Isao Takahata... mais aussi les courts métrages réalisés en partenariat avec les Enfants de la Goutte D'Or (Paris 18^e), le Jardin des Traverses et le Grajar lors d'ateliers préalables au festival. Corinne Lepage et José Bové, deux figures exemplaires de l'écologie, nous font l'honneur de partager leur parcours. L'arboretum de Paris, musée mondial de l'arbre à ciel ouvert, nous ouvre ses grilles. *La Feuille de chou*, quotidien du festival, s'étoffe pour offrir chaque soir une trace de ces réflexions... En mêlant les gens, les espèces, les pratiques et les idées, Ciné-Jardins devient un peu plus chaque année une modeste université populaire de l'écologie.

Benjamin Bibas et Marine Cerceau,
coordination Ciné-Jardins

CÔTÉ JARDIN



PARC DE BELLEVILLE

Ce parc est bien connu des Parisien·nes pour sa vue impressionnante sur l'ensemble de la Ville Lumière depuis son belvédère Willy Ronis. Situé sur la colline de Belleville, le parc culmine à 108 mètres d'altitude, ce qui en fait l'un des points naturels les plus hauts de la capitale. Le parc de Belleville a un fort dénivelé, ce qui a

permis la construction d'une fontaine en cascade de 100 mètres de long qui descend le long de la pente.

Sur un site ayant accueilli au cours de son histoire des terres agricoles, des carrières de gypse, des guinguettes et des habitations populaires, c'est en 1988 que ce parc, création de l'architecte François Debulois et du paysagiste Paul Brichet, est inauguré.

Le parc accueille aujourd'hui près de 1 200 arbres et arbustes, on y compte des essences exotiques comme le métasequoïa, le sophora du Japon ou le tulipier de Virginie. De nombreux rosiers et plantes grimpantes sont également présents. Le site est géré sans produits phytosanitaires pour s'inscrire dans la politique parisienne de préservation de la biodiversité urbaine. Pour rappeler le passé viticole du quartier, des pieds de vignes y sont plantés en 1992.

Le parc comprend aussi une grande aire de jeux intégrée dans la pente et des spots idéaux pour les pique-niques au coucher du soleil.

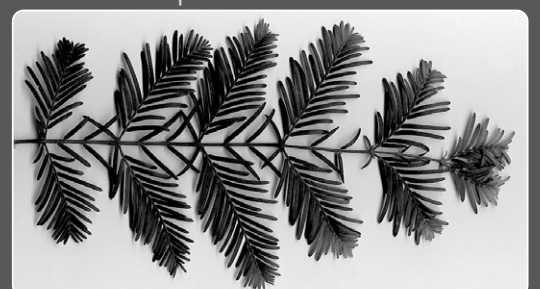
Cet espace de nature et de détente est un véritable terrain d'inspiration pour beaucoup d'artistes, on peut retrouver des images du parc dans les photographies de Willy Ronis mais également dans le cinéma d'Éric Rohmer (*Les Rendez-vous de Paris*, 1995) et de Cédric Klapisch (*Paris*, 2008).

ESPACE D'ESPÈCES : LE MÉTASÉQUOÏA

Le métasequoïa est un conifère que l'on croyait disparu, identifié en 1941 d'après des fossiles datant de dizaines de millions d'années. Cette même année, un spécimen vivant a été découvert près d'un sanctuaire en Chine.

Surnommé le « sapin d'eau », cet arbre géant est une relique survivante de l'ère des dinosaures. Sa croissance est particulièrement rapide et peut atteindre 50 à 60 mètres de hauteur. Sa particularité est d'avoir un feuillage caduc : ses feuilles, d'un vert brillant en saison, prennent une belle couleur rouge cuivré à l'automne avant de tomber.

Introduit en France en 1948, un spécimen peut être observé aujourd'hui dans le bas du parc de Belleville. Il n'y en a que 8 en tout dans les parcs de Paris.



À TABLE !

Mah Traoré – La Carte de l'Afrique

Il y a huit ans, Mah Traoré a lancé son activité de traiteure autodidacte en tant qu'auto-entrepreneuse, encouragée par sa famille qui voyait en elle une excellente cuisinière. En tant que Franco-Malienne, elle est spécialisée dans la cuisine africaine, qu'elle revisite de façon diététique ou végétarienne sans pour autant qu'elle perde de sa saveur.

Elle revendique un engagement écologique et souhaite prouver que l'on peut cuisiner des plats traditionnels avec moins de viande et de poisson, tout en utilisant du matériel de seconde main.

Pour cette soirée Ciné-Jardins, Mah Traoré propose des accras de niébé, une de ses spécialités à base de farine de haricot cornille, un ingrédient très populaire en Afrique de l'Ouest. Ce plat est accompagné d'une salade de crudités et de fruits frais pour contrer la chaleur estivale. Côté sucré, elle sert des beignets farcis préparés avec des farines alternatives sans gluten.



A suivre : « La Carte de l'Afrique de Mah Traoré » sur Facebook, Instagram, TikTok et YouTube !

C'EST QUOI CETTE MUSIQUE ?

Diffusée avant les projections, la playlist Ciné-Jardins est composée d'une vingtaine de titres du monde entier. Écrites à toutes les époques depuis les années 1950, ces chansons célèbrent pour la plupart les beautés de la nature ou s'inquiètent des menaces qui pèsent sur elle.



FOCUS : MERCY MERCY ME (THE ECOLOGY) - Marvin Gaye, 1971

En 1970, Marvin Gaye est déprimé. Le jeune prince de la soul, dont la partenaire vient de mourir d'un cancer du cerveau, tire trop sur la drogue et songe à se reconvertir dans le football américain. Quand un ami l'alerte sur la répression des manifestations contre la guerre du Vietnam. "What's going on?" : que se passe-t-il, pourquoi tant de violence ? Cette question inspire à Marvin Gaye le titre d'une chanson et de son album paru l'année suivante : une ode sur le retour d'un vétéran du Vietnam constatant la violence que les États-Uniens infligent entre eux et autour d'eux. Il y a un volet environnemental dans cette réflexion : c'est *Mercy Mercy Me*, historiquement la première chanson à employer le mot écologie. Ses paroles sont sans appel : « Le pétrole a saccagé l'océan, des poissons sont pleins de mercure », « Les radiations sont sous le sol et dans le ciel, les animaux et les oiseaux sont en train de mourir », « Combien d'abus de l'homme cette Terre peut-elle encore supporter ? » 55 ans plus tard, ces paroles continuent de résonner dans la nuit.

TOUTE LA PLAYLIST : demandez à Anne, notre régisseuse vidéo !

PARTENAIRES MÉDIAS

ILS DOCUMENTENT LES GRANDS ENJEUX ÉCOLOGIQUES ET SOCIAUX, ILS NOUS SOUTIENNENT, MERCI À EUX.

Reporterre

Fondé en 2011 par Hervé Kempf, Reporterre est un média indépendant sur les grands enjeux climatiques, agricoles, de biodiversité... À travers des reportages, des analyses et des enquêtes approfondies, Reporterre explore, documente et soutient des solutions pour un monde durable. Partenaire de Ciné-Jardins depuis 2017, Reporterre est disponible sur le site reporterre.net.

vert

Créé en 2019 par Loup Espargillières et Juliette Quef, Vert est le média « qui annonce la couleur » : il y est essentiellement question d'environnement, d'économie et de société. Une newsletter quotidienne donne un accès analytique et chiffré aux grandes questions écologiques du moment. Le tout en accès libre, disponible sur le site vert.eco.

CINÉ-JARDINS À VOTRE ÉCOUTE

Depuis 2015, le festival propose d'élargir nos regards, de nous décentrer des affaires strictement humaines. Au cours des ateliers écolos, des visites guidées de jardins et à travers les films que nous programmons, nous mettons en valeur les êtres végétaux et animaux qui habitent la ville avec nous et dont nous sommes interdépendants. Ce faisant, nous ne cessons de questionner le rapport de l'humain à son environnement et aux autres vivants.

Ces questions nous ont aussi amenés à réfléchir à l'accueil que nous vous offrons. Un renseignement ? Un bobo ? Une suggestion ? Nous sommes également à votre écoute si vous êtes témoin ou victime de comportements inappropriés. Les personnes munies d'un badge Ciné-Jardins présentes sur le stand du festival mettent tout en œuvre pour vous orienter selon vos besoins et veiller à votre bien-être.

 La Feuille de chou est rédigée par une équipe de journalistes en herbe, stagiaires et chargés de mission en service civique à la fabrique documentaire :

Pauline Chau, Kiara Donyari,
Tove Galbert, Jasmine Jlaïel,
Enzo Reggane, Augustin Nédélec.

Sous la coordination de :

Benjamin Bibas
et Marine Cerceau.

Graphisme : Sacha Weidenhaun.

la fabrique
documentaire

INFORMER
PARTAGER
TRANSMETTRE



TOUT LE
PROGRAMME

